



PROMOTEUR & AMÉNAGEUR  
- DEPUIS 1980 -



**305-307-307bis Avenue du Général Georges Patton-RENNES**

**Réalisation d'un immeuble collectif de 19 logements en accession libre et à prix maîtrisé**

## **DESCRIPTIF TECHNIQUE SOMMAIRE**

### **Maître d'ouvrage**

#### **SCCV AT'HOME**

1, place de la Gare – CS 14003  
35040 RENNES CEDEX

### **Conception et exécution**

#### **BOURDET-RIVASSEAU Architectes**

16 Rue Saint Louis

35000 RENNES

I Caractéristiques techniques générales

II Locaux privatifs et leurs équipements

III Annexes privatives

IV Equipements généraux

V Parties extérieures aux maisons- appartements

## PREAMBULE

Le programme AT'HOME est un ensemble immobilier composé de :

- 1 immeuble de 19 logements en accession libre et à prix maîtrisé
- 4 maisons individuelles en accession libre et à prix maîtrisé

## **NOTE**

Dans le présent descriptif, figurent des noms de marque et des types de fournitures et matériaux qui ont été choisis en fonction d'une qualité et d'un prix.

S'il s'avérait, lors de l'exécution des travaux, que ces matériaux et fournitures étaient indisponibles dans le type et la marque référencés, ils seraient remplacés par des fournitures et matériaux de qualité supérieure ou égale aux caractéristiques de base.

Le Vendeur se réserve le droit de l'application de la présente note dans les conditions énoncées ci-dessus.

Cette opération bénéficiera de la certification NF HABITAT du fait de la qualité de la conception, des matériaux, des équipements intérieurs et du service apporté à l'acquéreur.

Le programme atteindra les performances de basse consommation énergétique et répondra aux exigences de la RT 2012.

## SOMMAIRE

SCCV AT'HOME .....	1
<b>I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1. INFRASTRUCTURE.....</b>	<b>6</b>
1.1.2. Fouilles .....	6
1.1.2. Fondations .....	6
<b>1.2. MURS ET OSSATURES.....</b>	<b>6</b>
1.2.1. Murs enterrés .....	6
1.2.2. Murs de façades (aux divers niveaux) .....	6
1.2.3. Murs mitoyens entre appartements et parties communes.....	6
1.2.4. Murs mitoyens entre appartements.....	6
<b>1.3. PLANCHERS.....</b>	<b>6</b>
1.3.1. Dalle au sous-sol .....	6
1.3.2. Dalle au RDC.....	6
1.3.3. Autres niveaux.....	6
1.3.4. Balcons – terrasses .....	6
<b>1.4. CLOISONS DE DISTRIBUTION.....</b>	<b>7</b>
1.4.1. Entre pièces habitables.....	7
<b>1.5. ESCALIERS.....</b>	<b>7</b>
1.5.1. Escalier intérieur .....	7
<b>1.6. CONDUIT DE FUMEE ET DE VENTILATION .....</b>	<b>7</b>
1.6.1. Conduit de fumée.....	7
1.6.2. Ventilation des locaux .....	7
<b>1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS.....</b>	<b>7</b>
1.7.1. Chutes d'eaux pluviales .....	7
1.7.2. Chutes d'eaux usées .....	7
1.7.3. Canalisations enterrées .....	7
1.7.4. Branchements aux égouts.....	7
<b>1.8. TOITURE .....</b>	<b>7</b>
1.8.3. Toitures terrasses non accessibles .....	7
<b>II - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS .....</b>	<b>8</b>
2.1.1. Sols et plinthes des pièces sèches .....	8
2.1.2. Sols et plinthes des pièces humides .....	8
<b>2.2. REVETEMENTS MURAUX AUTRES QU'ENDUITS, PEINTURE &amp; PAPIERS PEINTS.....</b>	<b>8</b>
2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service .....	8
<b>2.3. PLAFONDS (sauf peinture).....</b>	<b>8</b>
2.3.1. Plafonds des pièces intérieures.....	8
<b>2.4. MENUISERIES EXTERIEURES .....</b>	<b>8</b>
2.4.1. Menuiseries extérieures.....	8
<b>2.5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS.....</b>	<b>8</b>
2.5.1. Pièces principales (séjour et chambres) .....	8
2.5.2. Pièces de service.....	9
<b>2.6. MENUISERIES INTERIEURES .....</b>	<b>9</b>
2.6.1. Huisseries et bâtis .....	9
2.6.2. Portes intérieures.....	9
2.6.3. Porte palière .....	9
2.6.4. Portes pour placards et rangements.....	9
2.6.5. Escaliers des duplex.....	9
<b>2.7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS .....</b>	<b>9</b>
2.7.1. Garde corps extérieurs des balcons et terrasses .....	9
2.7.2. Ouvrages divers .....	9
<b>2.8. PEINTURE - PAPIERS PEINTS .....</b>	<b>9</b>

2.8.1. Peintures extérieures .....	9
2.8.2. Peintures intérieures.....	10
2.8.3. Revêtements muraux .....	10
<b>2.9. EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE.....</b>	<b>10</b>
2.9.1. Equipement intérieur - Appareil - Mobilier - Robinetterie .....	10
2.9.2. EQUIPEMENT ELECTRIQUE .....	11
2.9.3. CHAUFFAGE VENTILATION .....	12
2.9.4. EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION.....	12
<b>III - ANNEXES PRIVATIVES.....</b>	<b>12</b>
<b>3.1. STATIONNEMENT EN SOUS-SOL.....</b>	<b>12</b>
3.1.1. Murs ou cloisons .....	13
3.1.2. Plafonds .....	13
3.1.3. Sols .....	13
3.1.4. Porte d'accès garage privatif, suivant attribution .....	13
3.1.5. Porte d'accès et sortie aux parkings .....	13
<b>IV - PARTIES COMMUNES INTERIEURES.....</b>	<b>13</b>
<b>4.1. HALLS D'ENTREE .....</b>	<b>13</b>
4.1.1. Sols .....	13
4.1.2. Eléments de décoration (halls d'entrée).....	13
4.1.3. Porte d'accès .....	13
4.1.4. Boîtes aux lettres .....	13
<b>4.2. CIRCULATION ETAGES.....</b>	<b>13</b>
4.2.1. Sols .....	13
4.2.2. Murs .....	13
4.2.3. Plafonds .....	13
<b>4.3. CAGES D'ESCALIER.....</b>	<b>14</b>
4.3.1. Sols .....	14
4.3.2. Murs .....	14
<b>4.4. GAINES TECHNIQUES .....</b>	<b>14</b>
<b>V - EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES.....</b>	<b>14</b>
<b>5.1. ASCENSEUR.....</b>	<b>14</b>
<b>5.2. TELECOMMUNICATIONS .....</b>	<b>14</b>
5.2.1. Téléphone .....	14
5.2.2. Antenne TV .....	14
<b>5.3. LOCAUX ORDURES MENAGERES .....</b>	<b>14</b>
<b>5.4. LOCAL ENTRETIEN .....</b>	<b>14</b>
<b>5.5. LOCAUX VELOS .....</b>	<b>14</b>
<b>5.6. VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX.....</b>	<b>14</b>
<b>5.7. ALIMENTATION EN EAU.....</b>	<b>14</b>
<b>5.8. ALIMENTATION EN ELECTRICITE.....</b>	<b>15</b>
<b>5.9. ALIMENTATION EN GAZ.....</b>	<b>15</b>
<b>VI - PARTIES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE .....</b>	<b>15</b>
<b>6.1. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX LOGEMENTS.....</b>	<b>15</b>
<b>6.2. ESPACES VERTS PRIVATIFS AU RDC.....</b>	<b>15</b>
6.2.1. Engazonnement (suivant plans) .....	15
6.2.2. Clôtures (suivant plans) .....	15



# I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

## 1.1. INFRASTRUCTURE

### 1.1.2. Fouilles

Fouilles en pleine masse et en rigoles ou puits, compris évacuation des terres excédentaires.

### 1.1.2. Fondations

Fondations par semelles filantes et isolées, puits ou pieux ; suivant étude de sol et étude de structure béton.

## 1.2. MURS ET OSSATURES

### 1.2.1. Murs enterrés

#### *1.2.1.1. Murs périphériques*

Parois enterrées en béton armé à structure relativement étanche conforme au DTU 14-1 pour le sous-sol.

### 1.2.2. Murs de façades (aux divers niveaux)

Parties courantes :

- Murs en béton ou en parpaing recevant un enduit monocouche ou une peinture, teinte au choix de l'architecte.

Avec cloisons de doublage isolant, pour les murs périphériques des logements.

Encadrement des baies

- Enduit monocouche ou peinture, retournés en tableau et linteau.

### 1.2.3. Murs mitoyens entre appartements et parties communes

Murs en béton banché de 0,18 minimum d'épaisseur.

### 1.2.4. Murs mitoyens entre appartements

Murs mitoyens en béton banché de 0,18 m minimum d'épaisseur.

## 1.3. PLANCHERS

### 1.3.1. Dalle au sous-sol

Dallage ou dalle portée béton posé sur hérisson de pierres sèches, finition lissée.

### 1.3.2. Dalle au RDC

Dallage, dalle portée béton ou plancher semi-préfabriqué pour recevoir du revêtement PVC ou du carrelage en parties communes.

### 1.3.3. Autres niveaux

Plancher béton ou semi-préfabriqué. Finition lissée pour recevoir du revêtement PVC.

### 1.3.4. Balcons – terrasses

Les planchers seront prolongés à l'extérieur des façades pour former les balcons ou terrasses, suivant les plans de façades.

Ceux-ci recevront un revêtement en dalles béton, suivant choix de l'architecte, posées sur plots.

## **1.4. CLOISONS DE DISTRIBUTION**

### **1.4.1. Entre pièces habitables**

Cloisons de distribution du type Placostil de 72 mm d'épaisseur avec isolant ou similaire.

## **1.5. ESCALIERS**

### **1.5.1. Escalier intérieur**

Escalier préfabriqué en béton armé ou coulé en place pour l'accès aux étages et au sous-sol du bâtiment.

## **1.6. CONDUIT DE FUMEE ET DE VENTILATION**

### **1.6.1. Conduit de fumée**

Sans objet.

### **1.6.2. Ventilation des locaux**

La ventilation mécanique collective des locaux sera de type simple flux avec entrées d'air hygro-réglables en façade des pièces principales et bouches d'extraction d'air dans les pièces secondaires.

Les bouches d'extraction d'air seront reliées au ventilateur d'extraction par réseau de conduits en tôle d'acier galvanisé.

## **1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

### **1.7.1. Chutes d'eaux pluviales**

En PVC ou zinc avec dauphins en fonte, si besoin

### **1.7.2. Chutes d'eaux usées**

Tubes en PVC.

### **1.7.3. Canalisations enterrées**

Tubes en PVC avec regards de visite.

### **1.7.4. Branchements aux égouts**

Raccordement aux réseaux publics des canalisations eaux usées et eaux pluviales.

## **1.8. TOITURE**

### **1.8.1. Charpente**

Néant.

### **1.8.2. Couverture en ardoises**

Néant.

### **1.8.3. Toitures terrasses non accessibles**

Toitures-terrasses non accessibles constituées d'une dalle béton.

### **1.8.4. Etanchéité**

Les toitures terrasses sont prévues sur étanchéité protégée avec ou sans isolation.

Selon les logements, les terrasses privées sont prévues sur étanchéité protégée avec ou sans isolation, recouvertes, de dalles béton, suivant choix de l'architecte.

### **1.8.5. Ventilation et conduits divers**

Sortie en toiture de l'extraction VMC et des ventilations de chutes EU par champignon PVC.  
Châssis Système de désenfumage en toiture.

## **II - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **2.1.1. Sols et plinthes des pièces sèches**

Fourniture et pose d'un revêtement PVC ou équivalent (5 coloris au choix). Plinthes en bois peintes.

### **2.1.2. Sols et plinthes des pièces humides**

**Cuisine, salle d'eau, salle de bains, WC :**

Fourniture et pose d'un revêtement PVC ou équivalent (5 coloris au choix). Plinthes en bois peintes.

## **2.2. REVETEMENTS MURAUX AUTRES QU'ENDUITS, PEINTURE & PAPIERS PEINTS**

### **2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service**

Cuisine : Revêtement de faïence de la gamme « Standing » ou équivalent Les Résidentiels sur une hauteur minimum de 60 cm, sur la longueur de l'évier y compris retour éventuel.

Selon les plans des logements :

Salle de bains : Baignoire : Faïence de la gamme « Standing » Les Résidentiels de chez Bretagne Matériaux ou équivalent, habillage des 3 faces jusqu'au plafond.

Salle d'eau : Receveur de douche : Faïence de la gamme « Standing » Les Résidentiels de chez Bretagne Matériaux ou équivalent, habillage des 2 ou 3 faces jusqu'au plafond.

## **2.3. PLAFONDS (sauf peinture)**

### **2.3.1. Plafonds des pièces intérieures**

Plafonds :

Sous face traitée par enduit pelliculaire du peintre.

## **2.4. MENUISERIES EXTERIEURES**

### **2.4.1. Menuiseries extérieures**

Menuiseries en PVC au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, à rupture de pont thermique. Vitrage isolant.

Suivant les cas, les ouvertures seront soit ouvrant à la française, fixes ou coulissantes suivant plans.

## **2.5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS**

### **2.5.1. Pièces principales (séjour et chambres)**

Les fermetures seront constituées de volets roulants à lames PVC, selon la longueur, situés dans des coffres intégrés aux menuiseries.

Manœuvre électrique à commande individuelle pour la baie du séjour.

Manœuvre manuelle pour les chambres



## **2.5.2. Pièces de service**

Cuisine :

Les fermetures seront constituées de volets roulants à lames PVC, selon la longueur, situés dans des coffres intégrés aux menuiseries.

Salle de bains, salle d'eau ou WC : Néant.

Rangement ou dressing : Néant.

## **2.6. MENUISERIES INTERIEURES**

### **2.6.1. Huisseries et bâtis**

Huisseries et bâtis en bois sapin du Nord ou métalliques.

### **2.6.2. Portes intérieures**

Portes gravées pré peintes en 40mm.

Condamnation pour bains, WC.

Garniture et béquille référence réf. Elégance Graves avec rosace ou équivalent.

### **2.6.3. Porte palière**

Porte d'entrée en bois à âme isolante. Serrure de sûreté 3 points. Béquille double, joint périphérique.

Garniture et béquille réf. JAZZ de chez BEZAULT ou équivalent.

### **2.6.4. Portes pour placards et rangements**

Suivant les appartements, les placards seront équipés de portes soit battantes un vantail, soit coulissantes à 2 vantaux, teinte blanche, avec profils acier blanc.

### **2.6.5. Escaliers des duplex**

- Escalier d'accès aux étages avec marches et sans contremarche en Hêtre ou équivalent.
- Garde-corps et rampe en bois.

## **2.7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS**

### **2.7.1. Garde corps extérieurs des balcons et terrasses**

Les garde-corps seront constitués de tôles micro perforées suivant plans de façades.

### **2.7.2. Ouvrages divers**

Néant.

## **2.8. PEINTURE - PAPIERS PEINTS**

### **2.8.1. Peintures extérieures**

#### *2.8.1.1. Sur menuiseries*

Portes fenêtres, fenêtres ou châssis coulissants : néant.

#### *2.8.1.2. Sur fermetures :*

Néant - volets roulants en PVC ou aluminium.

### 2.8.1.3. Sur ouvrages métalliques :

Néant – ouvrages en acier galvanisé.

## **2.8.2. Peintures intérieures**

### 2.8.2.1. Sur menuiseries

Impression et deux couches de peinture satinée blanche.

### 2.8.2.2. Sur murs (placards)

Impression et deux couches de peinture mate blanche finition B.

### 2.8.2.3. Sur plafonds

Préparation du support et 2 couches de peinture mate blanche finition B.

### 2.8.2.4. Escaliers

Néant.

### 2.8.2.5. Sur canalisations, tuyauteries, chutes (parties apparentes dans pièces habitables)

- 1 couche d'accrochage et 2 couches de peinture glycérophtalique satinée.

## **2.8.3. Revêtements muraux**

Pièces sèches et pièces humides :

Travaux préparatoires.

Une couche d'impression et deux couches de peinture mate blanche, finition B.

## **2.9. EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE**

### **2.9.1. Equipement intérieur - Appareil - Mobilier - Robinetterie**

#### 2.9.1.1. Cuisine

Logements T2 :

- Evier inox 18/10<sup>em</sup> 0.90 x 0.60 m Benthor ou équivalent, 1 cuve et 1 égouttoir, compris vidange, siphon et mitigeur JULY JD ou équivalent.
- Meuble blanc sous évier en mélaminé, 2 portes Réf. Technibois ou équivalent.

Logements T3, T4 et T4bis :

- Evier inox 18/10<sup>em</sup> 1.20 x 0.60 m Benthor ou équivalent, 2 cuves et 1 égouttoir, compris vidange, siphon et mitigeur JULY JD ou équivalent.
- Meuble blanc sous évier en mélaminé, 2 portes Réf. Technibois ou équivalent.

#### 2.9.1.2. Salle d'eau

- Un meuble vasque comprenant un plan vasque, robinetterie mitigeuse JULY JD ou équivalent, posé sur meuble comprenant 2 portes. Miroir posé avec éclairage.
- Receveur de douche blanc extra plat ou sur-élevé, suivant plans, avec mitigeur thermostatique JACOB DELAFOND ou équivalent. Ensemble de douche posé sur barre.

#### 2.9.1.2. Salle de bains

- Un meuble vasque comprenant un plan vasque – avec vasque –, robinetterie mitigeuse GROHE ou équivalent, posé sur meuble comprenant 2 portes. Miroir posé avec éclairage.
- Baignoire acrylique blanche de 1,70 X 0,70 avec mitigeur thermostatique JULY JD ou équivalent. Ensemble de douche posé sur barre.

#### 2.9.1.4. WC

- Ensemble cuvette réservoir ou équivalent, avec mécanisme silencieux 2 touches 3 et 6 litres, avec abattant double blanc.

#### 2.9.1.5. Accessoires divers

Vidange siphonnée pour machine à laver et robinet mural sur applique eau froide placés sous l'évier de la cuisine.

Dito pour le lave linge placé soit dans la cuisine, dans la salle de bains ou dans la salle d'eau.

#### 2.9.1.6. Distribution d'eau froide

Canalisation apparente en cuivre ou polyéthylène réticulé.

#### 2.9.1.7. Distribution d'eau chaude

Canalisation apparente en cuivre ou polyéthylène réticulé.

#### 2.9.1.8. Evacuation

Tubes en PVC.

### **2.9.2. EQUIPEMENT ELECTRIQUE**

#### 2.9.2.1. Type d'installation

Conforme à la réglementation NF C 15-100 et à la réglementation des installations électriques des bâtiments à usage d'habitation.

#### 2.9.2.2. Puissance à desservir

Suivant la norme NF C 15-100.

#### 2.9.2.3. Équipement de chaque pièce

Appareillage : type SCHNEIDER ODACE ou équivalent

Installation suivant plans électriques

<u>Cuisine</u> :	➤ 1 point lumineux en simple allumage ➤ 1 réglette au dessus de l'évier en simple allumage ➤ 6 PC 16 A + T dont 4 au dessus du plan de travail ➤ 2 PC 20 A + T spécialisées (ou 3 si lave linge dans cuisine) ➤ 1 PC 32 A + T spécialisée pour le four
<u>Séjour</u> :	➤ 1 ou 2 points lumineux en S.A ou V et V, selon les logements ➤ 5 PC 16 A + T
<u>Chambre principale</u> :	➤ 1 point lumineux en V et V ➤ 4 PC 16 A + T
<u>Autres chambres</u> :	➤ 1 point lumineux en S.A ➤ 3 PC 16 A + T
<u>Entrée</u> :	➤ 1 ou 2 points lumineux en SA ou V et V, selon les logements ➤ 1 PC 16 A + T
<u>Dégagement</u> :	➤ 1 point lumineux en S.A ➤ 1 PC 16 A + T
<u>Dressing</u> :	➤ 1 point lumineux en S.A
<u>Rangement</u> :	➤ 1 point lumineux en S.A ➤ 1 PC 16 A + T
<u>Salle de bains</u> :	➤ 1 point lumineux en S.A ➤ sortie de fils pour bandeau lumineux ➤ 2 PC 16A + T ➤ 1 PC 20 A + T spécialisée si lave linge dans salle de bains
<u>Salle d'eau</u> :	➤ 1 point lumineux en S.A ➤ sortie de fils pour bandeau lumineux ➤ 1 PC 16A + T ➤ 1 PC 20 A + T spécialisée si lave linge dans salle d'eau
<u>W.C indépendant</u> :	➤ 1 point lumineux en S.A ➤ 1 PC 16A + T
<u>Balcon ou</u>	➤ 1 lampe avec hublot en applique en S.A

---

#### Terrasse :

Cave : ➤ 1 point lumineux en S.A sur minuteur

Garage ➤ 1 lampe en applique sur simple allumage

(sauf parking) : ➤ 1 PC étanche

---

Un tableau disjoncteur et de protection prévu dans l'entrée, encastré dans gaine

#### 2.9.2.4. Sonnerie de porte d'entrée

1 sonnette 2 tons avec bouton poussoir.

#### 2.9.2.5. Détecteur de fumée

1 détecteur de fumée sera placé dans chaque logement estampillé NF.

### **2.9.3. CHAUFFAGE VENTILATION**

#### 2.9.3.1. Production de chaleur et appareils d'émission de chaleur

##### Dans tous les logements :

##### Production de chaleur :

La production de chaleur et d'eau chaude sanitaire est assurée par une chaudière individuelle à condensation à micro accumulation fonctionnant au gaz, murale placée dans la cuisine, à sortie ventouse ou par conduit 3 CE suivant les plans

##### Appareils d'émission de chaleur :

- Radiateurs acier type REGGANE HABILLE de chez FINIMETAL ou équivalent, équipés de robinets thermostatiques.  
Tuyauterie en cuivre ou polyéthylène réticulé. Thermostat d'ambiance à horloge du type Delta Dore Tybox ou équivalent placé dans l'entrée.  
Pour les bains, radiateurs sèche-serviettes ACOVA ou équivalent.
- Les radiateurs des bains, salle d'eau et entrées seront équipés de robinets simple réglage.

#### 2.9.3.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minimale extérieure de -5°

- 19° séjour, chambres, cuisine
- 21° salle de bains
- 18° entrée, WC.

La garantie de température n'implique pas la présence d'un radiateur dans le local considéré.

### **2.9.4. EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION**

#### 2.9.4.1. Radio - TV

1 prise TV dans le séjour et dans chaque chambre.

#### 2.9.4.2. Téléphone

Chaque appartement sera équipé de manière à accéder au réseau Télécom sans modifications ultérieures.

Nombre de joncteurs :

1 dans le séjour et 1 dans chaque chambre.

#### 2.9.4.3. Portier interphone

Mise en œuvre d'un portier interphone sécurisé comprenant à l'extérieur une platine digitale en inox, à défilement de noms, caméra vidéo intégrée à la platine, moniteur vidéo main libre, lecteur VIGIK, placé dans chaque logement avec touche ouvre porte extérieure.

## **III - ANNEXES PRIVATIVES**

### **3.1. STATIONNEMENT EN SOUS-SOL**

Le parking souterrain comprend des parkings, suivant attribution.

### **3.1.1. Murs ou cloisons**

Murs périphériques en béton banché suivant l'étude du BE Structure.  
Pour le local vélo et les parking, dito avec des cloisons séparatives en parpaings de 0.10 ou poteau béton.

### **3.1.2. Plafonds**

La sous-face des planchers hauts des stationnements sera en béton brut, isolée ou non.

### **3.1.3. Sols**

Dallage ou dalle portée béton, finition lissée, suivant l'étude du BE Structure.

### **3.1.4. Porte d'accès garage privatif, suivant attribution**

Néant.

### **3.1.5. Porte d'accès et sortie aux parkings**

L'accès (ou la sortie) aux garages ou parkings en voiture se fera par une porte de garage métallique basculante automatique fonctionnant par boîtier émetteur.

## **IV - PARTIES COMMUNES INTERIEURES**

### **4.1. HALLS D'ENTREE**

#### **4.1.1. Sols**

Revêtement de carreaux 30 x 60 de grès cérame Pietre Native Meteor Padana ou équivalent. Plinthes assorties.

Teinte au choix de l'architecte.

Mise en place de tapis essuie pieds dans le hall d'entrée.

#### **4.1.2. Eléments de décoration (halls d'entrée)**

Au choix de l'architecte, revêtement textile, complété d'un habillage décoratif en panneaux stratifiés avec incorporation d'un miroir.

#### **4.1.3. Porte d'accès**

Halls d'entrée de l'immeuble :

Ensemble en aluminium thermolaqué. Fermeture par ventouse.

#### **4.1.4. Boîtes aux lettres**

Fourniture et pose de boîtes aux lettres individuelles regroupées en batterie.

#### **NOTA :**

La décoration du hall d'entrée et des circulations aux étages sera susceptible d'être modifiée au moment de la phase d'exécution, à la demande de l'architecte.

### **4.2. CIRCULATION ETAGES**

#### **4.2.1. Sols**

Revêtement textile.

#### **4.2.2. Murs**

Revêtement textile.

#### **4.2.3. Plafonds**

Plafond suspendu du type Placostil F530 ou faux plafonds démontables.

### **4.3. CAGES D'ESCALIER**

Les escaliers communs intérieurs seront réalisés en béton.

#### **4.3.1. Sols**

Sol béton avec une peinture de sol.

#### **4.3.2. Murs**

Revêtement structuré projeté de type BAGAR de chez BEISSER ou équivalent.

### **4.4. GAINES TECHNIQUES**

Pour permettre le passage des alimentations en eau, électricité, téléphone et télévision, des gaines techniques sont prévues à chaque niveau avec fermetures.

## **V - EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES**

### **5.1. ASCENSEUR**

L'ascenseur électrique à variation de fréquence avec machinerie embarquée desservira les niveaux sous-sol, RDC et étages de l'immeuble. Les cabines seront habillées de panneaux décoratifs, avec ½ miroir et main courante.

Portes en inox au RDC et peintes aux autres niveaux.

Sol des cabines revêtu de carrelage.

### **5.2. TELECOMMUNICATIONS**

#### **5.2.1. Téléphone**

Installation en attente de raccordement par les services des Télécommunications.

#### **5.2.2. Antenne TV**

Une antenne collective sera positionnée en toiture, permettant de recevoir les programmes de télévision UHF/VHF avec filtrage numérique T.N.T.

### **5.3. LOCAUX ORDURES MENAGERES**

Local déchets accessible depuis l'extérieur à proximité de l'entrée principale de la résidence.

### **5.4. LOCAL ENTRETIEN**

Un local avec point d'eau est situé au RDC du bâtiment à proximité du hall, pour l'entretien des parties communes.

### **5.5. LOCAUX VELOS**

Un local vélo est prévu dans le sous-sol à proximité des stationnements, un deuxième est également prévu, d'accès depuis l'extérieur, ce dernier est indépendant et contigu au local déchets.

### **5.6. VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX**

Un groupe d'extraction est prévu, chaque appartement y sera raccordé.

### **5.7. ALIMENTATION EN EAU**

Branchement et comptage particulier dans la gaine et à chaque palier, branchement en attente de raccordement par les services de la Compagnie des Eaux.

## **5.8. ALIMENTATION EN ELECTRICITE**

Branchement et comptage particulier dans la gaine et à chaque palier, branchement en attente de raccordement par les services de ENEDIS.

## **5.9. ALIMENTATION EN GAZ**

Branchement et comptage particulier : dans la gaine et à chaque palier, branchement en attente de raccordement par les services de GRDF.

# **VI - PARTIES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE**

## **6.1. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX LOGEMENTS**

Suivant le plan d'ensemble de l'opération.

## **6.2. ESPACES VERTS PRIVATIFS AU RDC**

Suivant le plan d'ensemble de l'opération.

### **6.2.1. Engazonnement (suivant plans)**

Après régalage de la terre végétale, engazonnement du terrain.

### **6.2.2. Clôtures (suivant plans)**

Les logements situés en rez-de jardin posséderont des terrasses, bordées par une haie, bordure et/clôture suivant plans architecte.

## NOTA

La présente notice descriptive définit les travaux qui seront exécutés dans l'immeuble conformément à la réglementation en vigueur. Il est précisé que les indications portées dans la présente notice descriptive le sont sous réserve des dispositions suivantes :

- Seront admises de plein droit toutes modifications de structure et de l'agencement intérieur et extérieur (telles que déplacement de gaines techniques, soffites ou faux plafonds, etc...) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter ou de parfaire, soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur, en accord avec l'architecte.
- Le vendeur pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes, dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau ou en cas de force majeure ou de cause légitime, notamment :
  - Règle administrative contraignante,
  - Règlement judiciaire, liquidation de biens, cessation d'activité d'une entreprise ou d'un fournisseur ou retard d'approvisionnement d'un matériau,
  - Qualité insuffisante du matériau prévu ou livré et plus généralement si les impératifs techniques ou réglementaires le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle disposition de prestation prévue.
- Le tout à condition qu'il n'en résulte ni augmentation du prix, ni altération de qualité pour l'acquéreur.
- L'acquéreur ne pourra, en aucun cas, réclamer l'une des prestations prévues à la présente notice descriptive dans la mesure où celle fournie par le vendeur correspond à une qualité réputée équivalente sur la base des informations données par l'architecte.